

PROCÈS-VERBAL

SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL À GRANDE VITESSE



Tenue le dimanche 29 novembre 2020 à 13h
en virtuel

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président Hubert Trépanier souhaite la bienvenue à la 7^{ième} Assemblée générale annuelle de la Coop MGV et présente les membres du Conseil d'Administration présents.

Nicolas Dupras, secrétaire (siège # 1)
Hubert Trépanier, président (siège # 3)
Patrick Leclaire, administrateur (siège # 4)
Sylvain Dubé, administrateur (siège # 5)
Serge Gauthier, trésorier (siège # 6)
Louis Major, administrateur (siège # 7)
Richard Moufarrège, vice-président (siège # 8)

Deux membres du Conseil d'administration sont absents :

Jacques Collins, administrateur (siège # 9) ; remplacé par Damien Tholomien

02. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DEMANDE D'ACCEPTATION DES NON-MEMBRES

Selon les statuts de la Coop MGV, le quorum des assemblées générales est formé des membres présents. Les 35 membres présents forment le quorum et cette septième assemblée générale annuelle peut donc être tenue. (Francis Ladurantaye, Hubert Trépanier proposition observateur, appuyé Martin St-Denis)

Hubert Trépanier, appuyé par Martin St-Denis, propose d'accepter, sans droit de vote, la présence à cette assemblée générale des personnes qui ne sont pas membres en règle de la Coop, Francis Ladurantaye.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-01

03. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Le Conseil d'administration de la Coop, appuyé par André Huot, propose Patrick Leclaire à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-02

Le Conseil d'administration de la Coop, appuyé par Richard Moufarrège, propose Nicolas Dupras à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-03

04. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Le Conseil d'administration de la Coop, appuyé par Julie Trudel, propose Patrick Leclaire à titre de président d'élection et Nicolas Dupras à titre de secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-04

05. PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE : DROITS ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Hubert Trépanier expose les règles de fonctionnement d'une assemblée générale et explique les droits et responsabilités des membres dont celui d'élire les administrateurs de la Coop.

06. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Patrick Leclaire fait la lecture de l'ordre du jour proposé et précise qu'un point avait été omis dans la version envoyée aux membres lors de la convocation, soit la présentation du bilan financier. Ce point devient le point 10 de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'AGA par le président de la Coop et présentation des membres du CA
2. Vérification du quorum et demande d'acceptation des non membres
3. Nomination du secrétaire d'assemblée
4. Nomination du président et du secrétaire d'élection
5. Procédures d'assemblée : droits et responsabilités des membres
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 octobre 2019
8. Rappel du dépôt des mises en candidature
9. Nomination d'un vérificateur pour 2019-2020
10. Présentation du rapport annuel et des activités réalisées 2019-2020 et

entérinement des décisions prises par le CA depuis la dernière AGA

11. Présentation et adoption des états financiers 2018-2019 et 2019-2020
12. Approbation de la rémunération des membres du CA pour l'année 2019-2020
13. Approbation des parts privilégiées émises au cours de l'année 2019-2020
14. Présentation des orientations de la Coop objectifs pour 2020-2021
15. Élection au Conseil d'administration
16. Affaires diverses
17. Levée de l'assemblée

Paul Leclaire, appuyée par Serge Gauthier, propose l'adoption de l'ordre du jour modifié ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-05

07. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 29 OCTOBRE 2019

René Gendron, appuyé par Richard Moufarrège, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 Octobre 2019 qui a été envoyé aux membres avec l'avis de convocation 30 jours avant l'AGA.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-06

08. RAPPEL DE MISE EN CANDIDATURES

LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE RAPPELLE À TOUS LES MEMBRES DE L'HEURE LIMITE POUR SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE 15:15

09. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR 2020-2021

Le CA recommande de nommer M. André Thériault comme examinateur pour 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-07

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020 ET entérinement des décisions prises par le CA depuis la dernière AGA

Hubert Trépanier présente les objectifs de 2019-2020 et les pourcentages d'accomplissement approximatif pour les 5 objectifs principaux. Hubert Trépanier

présente les activités réalisées par le Conseil d'administration pendant l'année 2019-2020, parmi lesquelles :

- Reformulation de l'énoncé Mission-Vision-Valeurs

Un sondage informel est réalisé suite à la présentation d'Hubert Trépanier afin de connaître l'adhésion des membres au sujet de Mission-Vision-Valeurs .

Oui 81% (21)

Je changerais de quoi 15% (4)

Je ne veux pas répondre 4% (1)

- Préparation de proposition d'un réseau de monorail urbain pour la couronne nord (MRC Thérèse-de-Blainville)
- Mandat de consultation en développement coopératif auprès de la CDRQ
- Plan de développement technologique : élaboration d'un échéancier financier détaillé sur 5 ans
- Consolidation de la propriété intellectuelle
- Étude du design et de l'intégration d'un monorail en milieu urbain par un étudiant du DESS en design d'équipement de transport de l'UQAM
- Production et présentation d'un mémoire pour le projet de construction d'un tramway à Québec
- Publication de 4 lettres d'opinion dans les médias écrits
- Progression du membrariat et statistiques des réseaux sociaux
- Progression des investissements
- (Parts Privilégiées) au 31 mars 2020

Un sondage informel est réalisé suite à la présentation d'Hubert Trépanier afin de connaître l'approbation symbolique sur les activités de l'année précédente.

Appui 92% (24)

Appui en partie 4% (1)

Je ne veux pas répondre 4% (1)

11. **Présentation et adoption des états financiers 2018-2019 et 2019-2020**

Le trésorier de la Coop Serge Gauthier présente les sommaires financiers des années 2018-2019 et 2019-2020. Ces sommaires financiers ne constituent pas des états financiers à proprement parler puisque la Coop ne dispose pas des services d'un comptable pour préparer les états financiers.

Serge Gauthier précise les éléments suivants :

Investissement 3000\$ dans le site web

Baisse de progression du membrariat car impossible d'aller dans les salons

Investissement 3450\$ en services professionnels auprès de Gestion Lozeau Laplante - pour travailler et structurer notre approche auprès des politiciens

La présentation est suivie d'une période de questions sur les états financiers dans le clavardage.

12. **APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CA POUR L'ANNÉE 2019-2020**

Demande de vote par Martin St-Denis sur la proposition de rémunération. Martin St-Denis propose d'annuler la rémunération pour éviter d'amener une faiblesse financière à la coopérative. Le Président de l'assemblée précise que la discussion porte sur l'année précédente et non l'année suivante et Martin St-Denis retient sa demande et est reportée à plus tard.

(14:51) Jean-Guy St-Gelais, appuyé par Julie Trudel, propose que l'AGA approuve la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année financière 2019-2020 sous forme de jetons de présence transférables en parts privilégiées aux montants de 50\$ par administrateur par réunion du Conseil, et de 100\$ pour les officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-08

13. **APPROBATION DES PARTS PRIVILÉGIÉES ÉMISES AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020**

Danny Rossy, appuyée par Martin St Denis, propose que l'AGA approuve l'émission des parts privilégiées de catégorie « S » émises au cours de l'année 2019-2020, soit les parts émises contre services rendus à la Coop.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-09

14. **PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LA PROCHAINE ANNÉE**

Hubert Trépanier présente aux membres les orientations et objectifs proposés pour la prochaine année. Ces orientations se séparent en deux champs d'action PROJET et COOP et s'articulent autour des thèmes suivants :

PROJET

- Structure : Terminer plan d'affaire, le montage financier et la présentation technique
- Finance : Détailler le plan de financement pour le roulement de la Coop ET pour le développement
- Marketing : Travailler avec des partenaires pour du nouveau contenu visuel
- Visibilité : Mettre en place un comité de travail uniquement pour les communications

COOP

- Implication : Augmenter le contact avec nos membres et accroître le sentiment d'appartenance
- Formation : Organiser des ateliers pour les membres ambassadeurs et offrir des formations à la vie coopérative

- Représentativité : Instauration des processus transparents assurant que les intérêts des membres sont toujours bien représentés au CA

Martin St-Denis propose une plénière sur la rémunération de CA appuyé par Patrick Leclaire (15:12)

- Martin St-Denis mentionne que ceci peut avoir une incidence négative sur les finances de la COOP et inciter négativement des investisseurs.
- Richard Moufarrège précise que ces jetons de présence ne s'appliquent pas au travail de chacun des membres effectué en dehors des réunions du CA et que chaque membre du CA accomplit des travaux qui peuvent nécessiter de 10 à 30 heures de travail par mois et ceci sans aucune rémunération
- André Kayat mentionne que si on rémunère en parts privilégiées ceci coûtera plus cher à la COOP.
- Patrick Leclaire mentionne que les administrateurs ont deux chapeaux et travaillent en dehors de manière bénévole.

Suite à la plénière, Martin St-Denis, appuyé par Hubert Trépanier, propose d'annuler les jetons de présence du CA pour la présence au conseil d'administration.

- Hubert Trépanier, appuyé par Nicolas Dupras, propose l'amendement jusqu'à la prochaine AGA. (15:22)
- Aucune demande de vote sur l'amendement et est adopté à l'unanimité

Retour sur la proposition initiale qui se lit comme suit :

Il est proposé d'annuler la rémunération des administrateurs en jeton de présence jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Patrick Leclaire fait une demande de vote sur la proposition amendée.

Proposition battue à majorité.

Discussion initiée par Michael David Miller sur la cotisation annuelle : Étant donné le peu de fonds disponibles présentement et l'ambition de la COOP, pourquoi ne pas mettre en place un système de cotisation annuelle pour assurer une stabilité financière de la COOP?

Les discussions sont ouvertes à tous et les avis sont mitigés. Une clarification est faite auprès des membres entre une cotisation et des parts privilégiées. Hubert Trépanier propose d'effectuer un sondage pour tâter le pouls des membres sur la question du financement par cotisation annuelle dans le but de mettre en place une stratégie de financement qui sera partagée aux membres début 2021.

Un sondage est proposé à l'AGA pour connaître l'idée des membres présents:

Aucune cotisation annuelle (26%)
Moins de 50\$ par année (39%)
50-100\$ par année (22%)
Plus de 100\$ par année (13%)

15. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'élection, Patrick Leclaire, énumère les postes qui sont en élection au Conseil d'administration lors de cette assemblée générale annuelle. Les personnes élues le seront pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2022.

Catégorie membres travailleurs, les sièges n° 3, 6, et 7 sont mis en élection.

Catégorie membres de soutien, le siège n° 5 est mis en élection.

Les candidatures reçues sont validées par le secrétaire d'élection et sont toutes conformes.

Dans la catégorie Membres travailleurs, les candidats sont :

- Serge Gauthier, appuyé par Patrick Leclaire
- Hubert Trépanier, appuyé par Serge Gauthier
- Louis Major, appuyé par Hubert Trépanier

Le nombre de candidatures reçues étant égale au nombre de postes à combler dans cette catégorie, le président d'élection déclare ces personnes élues pour un mandat de deux ans.

Dans la catégorie Membres de soutien, les candidats sont :

- René Gendron, appuyé par Julie Trudel
- Jean-Guy St-Gelais, appuyé par André Kayat

Les deux candidats sont invités par le président d'élection à s'adresser à l'Assemblée générale pour exposer leurs motivations. Jean-Guy St-Gelais est absent et la présentation se fait par procuration par Serge Gauthier. René Gendron se présente à l'assemblée Dans ce contexte, il ne reste plus qu'un candidat pour le siège à combler.

Le président d'élection mentionne que des élections ont lieu puisque le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes à combler un vote électronique a lieu.

Suite à la compilation du vote, René Gendron obtient la majorité des voix et le président de l'assemblée le félicite pour son élection sur le Conseil d'administration de la COOP.

Le président d'élection remercie Sylvain Dubé pour ses services d'administrateurs pendant plusieurs années

16. **AFFAIRES DIVERSES**

Aucun point n'est soulevé par l'Assemblée générale des membres.

Hubert Trépanier informe les membres que la COOP désire recruter des membres pour former des groupes de travail à partir de janvier 2021 dans les thèmes suivants :

Comptabilité, membrariat , base de données, informatique/programmation, communications externes et internes et réseaux sociaux. Les membres recevront une invitation pour une activité d'intégration prévue en janvier et seront invités à répondre favorablement s'ils sont intéressés.

17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Nicolas Dupras, appuyé par René Gendron, propose la levée de l'assemblée générale à 15h40.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-29-11-20-15

Procès-verbal rédigé par Nicolas Dupras, le 29 novembre 2020, révisé le 6 janvier 2021